

Informations Banquet

Salles

Pour les services de banquet, à partir de 75 personnes, nous vous offrons un rabais de 50 % du prix régulier sur le coût de la salle.

Pour un 5 à 7 ou cocktail régulier, le tarif régulier de location de salle s'applique.

Les nappes sont de couleur noires et les serviettes de tables, grises foncées. Incluses dans le tarif de location.

La fermeture de la salle est à 3 h du matin. L'Hôtel Rimouski se réserve toutefois le droit de faire diminuer le volume de la musique à minuit, au besoin.

Une semaine avant l'événement, la coordonnatrice aux ventes confirmera l'heure à laquelle la salle sera disponible pour la décoration et l'installation.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de bougies ou chandelles sans protection est interdite. Le lancement de confettis et tout grains confondus n'est pas accepté.

Il est possible de venir visiter les salles en prenant rendez-vous avec l'une de nos coordonnatrices aux ventes et banquets (voir les coordonnées en bas de page).

Repas

Un seul choix de menu pour tous les repas à l'assiette (déjeuner, dîner et souper).

Service de bar inclus dans la salle.

En conformité avec la réglementation de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), en aucun cas nous considérons des boissons alcoolisées et de la nourriture à l'intérieur et sur le site non vendu par l'Hôtel Rimouski et/ou La Brigade 225.

Sauf indication contraire, les prix par personne sont sujets à des frais de service de 15 %, à la taxe fédérale de 5 % et à la taxe provinciale de 9.975 %. Les taxes peuvent être modifiées sans préavis.

→
suite

Pour contacter l'équipe des ventes :

Martine Côté : 418 727-4620 | martine.cote@hotelrimouski.com

Denise Lavoie : 418 727-4623 | denise.lavoie@hotelrimouski.com

Lisa-Marie Boulanger 418 727-4631 | lisamarie.boulanger@hotelrimouski.com

Informations Banquet

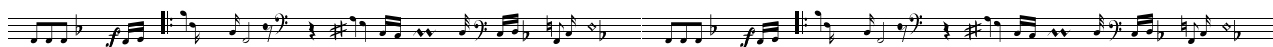
(suite) Repas

Nous traitons toutes les intolérances, les allergies et les personnes végétariennes. Lors de la confirmation du nombre de personnes, nous vous demandons de nous mentionner les restrictions. Des frais supplémentaire de 15 \$ par repas s'appliqueront.

Un menu pour enfant est disponible.

Divertissement

La SOCAN est la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique et Ré-Sonne est la Société de gestion de la musique des artistes, interprètes et maisons de disques. Lorsque vous reprenez les services d'une disco mobile ou d'un orchestre pour l'animation musicale au cours du repas ou d'une soirée dansante, vous devez prévoir les frais versés à la Socan et à la Ré-Sonne pour l'exécution publique d'oeuvres musicales. Ce contrat est régi par l'article 50 paragraphe 8 de la Loi sur le droit d'auteur.

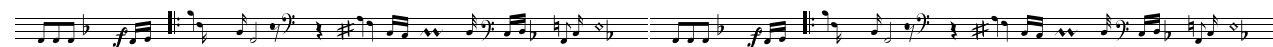


SOCAN \$: sans danse | avec danse

1-100 pers. = 22,06 \$ | 44,13 \$
101-300 pers. = 31,72 \$ | 63,49 \$
301-500 pers. = 66,19 \$ | 132,39 \$
500 pers. et plus = 93,78 \$ | 187,55 \$

RÉ-SONNE \$: sans danse | avec danse

1-100 pers. = 9,25 \$ | 18,51 \$
101-300 pers. = 13,30 \$ | 26,63 \$
301-500 pers. = 27,76 \$ | 55,52 \$
500 pers. et plus = 39,33 \$ | 78,66 \$



Le photographe, le fleuriste, la disco mobile, la décoration et autres sont à votre discrétion. Par contre, nous pouvons vous faire parvenir une liste de fournisseurs habitués à travailler à l'Hôtel Rimouski pour vous aider dans vos recherches.

Nettoyage

Après votre événement, si le personnel de l'hôtel doit procéder à un nettoyage qui sort du cadre normal des tâches habituelles, des frais de nettoyage de 75 \$/heure plus taxes vous seront facturés. Ce frais supplémentaire n'inclut pas les bris ou autre dommage causé dans la salle ou à l'extérieur.

→
suite

Pour contacter l'équipe des ventes :

Martine Côté : 418 727-4620 | martine.cote@hotelrimouski.com
Denise Lavoie : 418 727-4623 | denise.lavoie@hotelrimouski.com
Lisa-Marie Boulanger 418 727-4631 | lisamarie.boulanger@hotelrimouski.com

Informations Banquet

Modalités

Un dépôt de 1 000 \$ (non remboursable) est requis à la signature du contrat. Un second versement de 2 000 \$ du montant final est requis 1 mois avant la réception. La balance doit être payée la veille ou la journée même de la réception par débit, crédit ou par chèque certifié.

Le client s'engage à confirmer le nombre d'invités attendus 30 jours précédant la réception. Le client doit garantir le nombre de personnes exactes, incluant les intolérances et allergies 15 jours avant l'événement. La facturation sera établie selon le nombre de personnes confirmés au contrat ou le plus élevés en salle le jour de l'événement.

En cas de nécessité majeure, l'Hôtel Rimouski se réserve le droit de remplacer une ou plusieurs salles de banquets par une ou plusieurs autres salles.

Annulation

Pour l'annulation complète d'une fonction repas (banquet / restaurant) :

- Entre 6 et 3 mois : 25 % de revenu potentiel nourriture et boisson;
- Entre 3 mois et 16 jours : 50 % de revenu potentiel nourriture et boisson;
- Moins de 16 jours : la totalité des frais seront facturés.
- En cas de tempête, 100 % des frais de nourriture seront facturés.

Pour l'annulation d'une salle de réunion :

- Sans frais si l'annulation est faite sept (7) jours avant la réunion;
- Moins de sept (7) jours, les frais de salle seront facturés en totalité.

Pour l'annulation d'un congrès :

En cas d'annulation d'un congrès, le contractant s'engage à payer à l'Hôtel Rimouski dans les trente (30) jours, les frais d'annulation fixés selon l'échelle suivante :

- Six (6) mois avant l'événement : 25 % du revenu potentiel de la vente du bloc de chambres réservées initialement;
- Entre trois (3) et six (6) mois : 50 % du revenu potentiel de la vente des chambres réservées;
- Trois (3) mois avant l'événement : 75 % du revenu potentiel de la vente des chambres réservées.

Pour contacter l'équipe des ventes :

Martine Côté : 418 727-4620 | martine.cote@hotelrimouski.com
Denise Lavoie : 418 727-4623 | denise.lavoie@hotelrimouski.com
Lisa-Marie Boulanger 418 727-4631 | lisamarie.boulanger@hotelrimouski.com